

COMMISSION BANCAIRE ET FINANCIERE

Contrôle de l'information financière
et des marchés d'instruments financiers



Etudes et documents : n° 18
Décembre 2002

Les communiqués semestriels publiés en 2002 par les sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché

Les résultats semestriels de plus en plus audités pour les sociétés cotées au premier marché

Au plus tard trois mois après la fin de chaque semestre, les sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché d'Euronext Bruxelles doivent publier un communiqué relatif à leurs résultats semestriels.

Chaque année, la Commission bancaire et financière réalise une étude sur le contenu de ces communiqués et leurs délais de publication. Cette année, l'étude porte sur 117 sociétés belges cotées au premier marché (hors sicafis et pricafis) et sur 7 sociétés belges cotées au Nouveau Marché.

Délai de publication. 96 % des sociétés publient leurs résultats dans les 3 mois qui suivent la fin du semestre, comme le veut la réglementation. 29 % de ces sociétés publient leurs résultats dans les 2 premiers mois, ce qui constitue une nette amélioration par rapport aux années précédentes (18 % en 2001 et 15 % en 2000). Le délai moyen de publication est de 70 jours calendrier.

Résultats audités. On constate une augmentation du nombre de résultats publiés avec l'aval d'un commissaire. Cette tendance se confirme par rapport aux années 2001 et 2000. Seules 3 sociétés ne précisent pas si les résultats ont effectivement été vérifiés ou non.

Données comptables. Toutes ou quasi-toutes les entreprises étudiées publient les données comptables obligatoires (chiffre d'affaires ou son équivalent, résultat d'exploitation, résultat financier, résultat courant, résultat exceptionnel, résultat avant impôts et résultat après impôts). On remarque une nette progression du nombre de sociétés qui mentionnent le résultat financier et le résultat exceptionnel.

Informations diverses. Les variations les plus significatives concernent les données extra-comptables fournies par les entreprises. Les données par action et l'adresse Internet sont ainsi de plus en plus mentionnées (par 56 % des sociétés contre 46 % l'année dernière). Un an plus tôt, ces taux n'atteignaient respectivement que 42 % et 38 %.

Enfin, toutes les sociétés cotées au Nouveau Marché ont envoyé leurs résultats dans les délais. Le délai moyen de publication pour ces sociétés a été de 84 jours.

I. Introduction

Depuis 1997, la Commission bancaire et financière publie annuellement une étude sur les communiqués semestriels publiés par les sociétés conformément à l'arrêté royal du 3 juillet 1996 relatif aux obligations en matière d'information périodique des émetteurs dont les instruments financiers sont inscrits au premier marché et au Nouveau Marché d'une bourse de valeurs mobilières (étude n° 1 en décembre 1997, étude n° 6 en décembre 1998, étude n° 12 en décembre 1999, étude n° 14 en novembre 2000 et étude n° 16 en novembre 2001).

Par ailleurs, quelques émetteurs ont pris l'habitude de publier deux communiqués relatifs à leurs résultats semestriels, le premier étant le plus souvent qualifié de communiqué préliminaire. Pour les besoins de la présente étude, seul le communiqué publié conformément aux dispositions de l'arrêté royal du 3 juillet 1996 a été retenu.

II. Données relatives au premier marché

L'étude porte sur les communiqués semestriels publiés par 117 sociétés, hors sicafis et pricafis, inscrites au premier marché d'Euronext Brussels.

1. Délais de publication

A. Ventilation mensuelle des publications

La répartition des communiqués selon que la publication est intervenue un, deux ou trois mois après la clôture du semestre considéré donne la ventilation suivante :

Tableau 1

	Exercice 2000		Exercice 2001		Exercice 2002	
	nbre.	%	nbre.	%	nbre.	%
Publication les 1 ^{er} & 2 ^{ème} mois	19	15 %	22	18 %	34	29 %
Publication le 3 ^{ème} mois	103	83 %	100	81 %	78	67 %
Publication après le 3 ^{ème} mois	3	2 %	1	1 %	5 ¹	4 %
Total	125	100 %	123	100 %	117	100 %

Pour cette troisième année passée sous revue, 96 % des sociétés ont publié leur communiqué semestriel dans le délai réglementaire de trois mois (99 % en 2001 et 98 % en 2000). La majorité des sociétés a publié au cours du 3^{ème} mois, tout comme les années précédentes, mais on constate une nette augmentation du nombre de sociétés publiant leur communiqué semestriel endéans les deux premiers mois (29 % en 2002 contre 18 % en 2001 et 15 % en 2000).

¹ Bien que ces cinq sociétés ont publié leur communiqué semestriel hors délai, notons que quatre d'entre elles accusent un retard d'un jour. La cinquième société est une société qui, conformément à la réglementation, devrait publier son communiqué semestriel pour le 31 décembre au plus tard mais qui publie quelques jours plus tard de manière à intégrer dans son communiqué, en plus des données réglementaires, des informations qui ne sont disponibles qu'après le 31 décembre. Cette situation doit s'apprécier compte tenu de l'utilité de cette information complémentaire et de la période de l'année.

B. Délais moyens de publication

Les délais moyens, exprimés en jours calendrier, pour la période sous revue sont respectivement de :

	2000	2001	2002
Bel 20	64 j.	62 j.	61 j.
Continu	-----	69 j.	68 j.
Fixing	-----	79 j.	74 j.
Ensemble des sociétés	73 j.	73 j.	70 j.

On constate, pour l'année passée sous revue, une très légère diminution du délai de publication du communiqué semestriel des sociétés composant le Bel 20.

Par contre, le délai moyen de publication des sociétés cotées sur le marché du Fixing diminue de manière plus significative. Cette diminution se répercute sur le délai moyen de publication de l'ensemble des sociétés (70 j. en 2002 par rapport à 73 j. en 2001 et 2000).

2. Vérification des données comptables par le commissaire

Les communiqués ont été classés en trois catégories, soit respectivement :

	2000		2001		2002	
	nbre.	%	nbre.	%	nbre.	%
Communiqués avec rapport du commissaire	69	55 %	72	58 %	72	61 %
Communiqués avec mention "non audité"	52	42 %	50	41 %	42	36 %
Communiqués sans mention	4	3 %	1	1 %	3	3 %
Total	125	100 %	123	100 %	117	100 %

L'examen du tableau nous montre que l'intervention du commissaire se renforce encore cette année. On constate en effet que le pourcentage de sociétés ayant eu recours à la vérification de leurs chiffres semestriels est en légère hausse par rapport aux années précédentes (61 % en 2002 par rapport à 58 % en 2001 et 55 % en 2000).

3. Contenu chiffré et données comptables sur les résultats

On notera tout d'abord que le contenu chiffré a été présenté sous forme de tableau dans 100 % des cas.

Les tableaux 4 et 5 ci-après résultent d'une analyse plus détaillée du contenu des communiqués semestriels selon les grands agrégats comptables.

L'arrêté royal du 17 décembre 1998 a introduit l'obligation de publier un contenu minimum en ce qui concerne les données comptables (les sept données reprises dans le tableau 4 ci-après). Certaines données ne sont toutefois pas adaptées à l'activité spécifique de certaines sociétés (banques, cas particuliers, ...). Aussi, pour l'année 2002, 8 sociétés cotées belges n'ont pas été prises en compte vu qu'elles présentent leurs chiffres selon d'autres normes de comptabilisation (normes internationales IAS, normes américaines US Gaap).

En outre, un certain nombre de sociétés à portefeuille utilisent le schéma optionnel². Pour rappel, dans sa circulaire de décembre 1999³, la Commission bancaire et financière a préconisé un schéma pour les communiqués de ces sociétés.

L'analyse des données comptables a dès lors été faite selon le schéma utilisé.

A. Données comptables publiées par les sociétés utilisant le schéma général des comptes⁴

Tableau 4

	2000 (base = 96)		2001 (base = 97)		2002 (base = 86)	
	nbre.	%	nbre.	%	nbre.	%
Chiffre d'affaires ou équivalent	93	97 %	96	99 %	85 ⁵	99 %
Résultat d'exploitation	91	95 %	92	95 %	83 ⁶	97 %
Résultat financier	91	95 %	90	93 %	83 ⁷	97 %
Résultat courant	95	99 %	91	94 %	85	99 %
Résultat exceptionnel	94	98 %	92	95 %	86	100 %
Résultat avant impôts	94	98 %	95	98 %	85	99 %
Résultat après impôts	96	100 %	96	99 %	86	100 %

² Schéma de compte de résultat optionnel de l'arrêté royal du 1er septembre 1986 relatif aux comptes annuels et consolidés des sociétés à portefeuille.

³ Circulaire D2/F/99/5 du 23 décembre 1999 adressée aux sociétés à portefeuille dont les titres sont inscrits au premier marché et au Nouveau Marché d'Euronext Brussels.

⁴ A l'exception des banques et autres cas particuliers (au nombre de 12).

⁵ Une société n'a pas publié son chiffre d'affaires (ou équivalent) car cette mention ne lui est pas applicable.

⁶ Deux sociétés n'ont pas publié leur résultat d'exploitation car cette mention ne leur sont pas applicables.

⁷ Deux sociétés n'ont pas publié leur résultat financier car cette mention ne leur sont pas applicables.

De ce tableau, il ressort que de plus en plus de sociétés se conforment à leurs obligations en matière de publication des données comptables. Toutes les sociétés mentionnent le résultat exceptionnel et le résultat après impôts et l'on peut considérer que la toute grande majorité des sociétés publient les autres données comptables.

B. Données comptables publiées par les sociétés utilisant le schéma optionnel

Tableau 5

	2000 (base = 24)		2001 (base = 22)		2002 (base = 19)	
	nbre.	%	nbre.	%	Nbre.	%
Résultat financier récurrent	23	96 %	22	100 %	19	100 %
Autre résultat récurrent	22	92 %	21	96 %	18 ⁸	95 %
Résultat en capital	22	92 %	21	96 %	19	100 %
Quote-part nette dans le résultat des sociétés mises en équivalence	20	83 %	16	73 %	12 ⁹	63 %
Résultat exceptionnel	21	88 %	16	73 %	13 ¹⁰	68 %
Résultat avant impôts	24	100 %	22	100 %	19	100 %
Résultat après impôts	24	100 %	22	100 %	19	100 %

Pour le premier semestre de l'exercice 2002, on remarque que dans l'ensemble les sociétés à portefeuille publient correctement les données comptables qui leur sont applicables. Comme l'année passée, toutes les sociétés ont publié le résultat financier récurrent ainsi que les résultats avant et après impôts. Cette année, toutes les sociétés ont communiqué leur résultat en capital (contre 96 % en 2001 et 92 % en 2000). Quant au résultat exceptionnel, on peut considérer que la situation est quasi-inchangée par rapport à l'année précédente puisque cette mention comptable n'est pas d'application pour une société.

4. Informations diverses

Au-delà des données comptables obligatoires, certaines sociétés fournissent d'initiative des données supplémentaires utiles pour l'information des investisseurs.

⁸ Une société n'a pas publié son "Autre résultat récurrent" car cette mention ne lui est pas applicable.

⁹ Sept sociétés n'ont pas indiqué dans leur communiqué semestriel la « Quote-part nette dans le résultat des sociétés mises en équivalence » car cette mention ne leur est pas applicable.

¹⁰ Une société ne publie pas son résultat exceptionnel car cette mention ne lui est pas applicable.

Ainsi, 66 sociétés, soit 56 %, ont fourni des données par action dans les communiqués publiés cette année, contre 56 (46 %) en 2001. Ceci traduit une nette augmentation toutefois encore insuffisante.

Parmi les autres informations fournies dans les communiqués sous revue, nous avons notamment relevé :

Tableau 6

	2000 (base = 125)		2001 (base = 123)		2002 (base = 117)	
	nbre.	%	nbre.	%	nbre.	%
Mention d'un rapport semestriel étendu	12	10 %	12	10 %	6	5 %
Données par action	53	42 %	56	46 %	66	56 %
Adresse internet	48	38 %	57	46 %	66	56 %

En ce qui concerne les données extra-comptables, il existe des fluctuations par rapport aux années précédentes. Moins de sociétés font mention d'un rapport semestriel plus complet. Par contre, plus de la moitié des sociétés passées sous revue mettent leur information semestrielle à disposition du public sur internet (56 % en 2002 par rapport à 46 % en 2001 et 38 % en 2000).

III. Données relatives au Nouveau Marché ¹¹

Les sept sociétés actuellement cotées au Nouveau Marché ont publié leur rapport semestriel dans les délais.

Le délai moyen de publication pour ces sept sociétés a été de 84 jours (contre 83 jours en 2001 et 88 jours en 2000).

Trois des sept sociétés ont fait contrôler leurs chiffres par leur commissaire avant publication.

-o0o-

¹¹ Les sociétés admises sur ce marché doivent également publier un communiqué trimestriel.

Etudes et documents : n° 18
Annexe

Tableaux chronologiques des publications

1. Sociétés inscrites au premier marché et clôturant leur premier semestre le 30 juin

Nom Société	Date publication	Nom société	Date publication
Cobepa	12/07/2002	Ter Beke	06/09/2002
Mobistar	26/07/2002	Bureau van Dijk Computer Services	07/09/2002 ¹²
UCB	27/07/2002	Solvus	07/09/2002
Bekaert	30/07/2002	Bois Sauvage	10/09/2002
Afrifina	01/08/2002	Van de Velde	10/09/2002
Auximines	01/08/2002	Almanij	11/09/2002
Brederode	01/08/2002	Econocom Group	11/09/2002 ¹³
Groupe Solvay	01/08/2002	EVS Broadcast Equipment	11/09/2002
Delhaize Group	02/08/2002	Moury Construct	12/09/2002
Telindus Group	03/08/2002	Sioen Industries	12/09/2002
Electrorail	08/08/2002	Solvac	12/09/2002
IPTE	16/08/2002	Dexia	13/09/2002
Agfa-Gevaert	23/08/2002	Duvel Moortgat	13/09/2002
Deceuninck	23/08/2002	GIMV	13/09/2002
Real Software	23/08/2002	Spector Photo Group	13/09/2002
Picanol	24/08/2002	Systemat	13/09/2002
B.M.T.	27/08/2002	Tessengerlo Group	13/09/2002
Brantano	27/08/2002	Texaf	13/09/2002
Barco	29/08/2002	Fountain Industries Europe	14/09/2002
Distrigaz	29/08/2002	Omega Pharma	14/09/2002
Fluxys	29/08/2002 ¹⁴	Rosier	14/09/2002
Zenitel	29/08/2002	Ackermans & van Haaren	17/09/2002
Fortis	30/08/2002	Roularta Media Group	17/09/2002 ¹⁵
LSG	30/08/2002	Saptec	17/09/2002
Remi Claeys Aluminium	30/08/2002	Sidro	17/09/2002
Glaverbel	31/08/2002	Hamon	18/09/2002
Melexis	31/08/2002 ¹⁶	Spadel	18/09/2002
Punch International	31/08/2002	Henex	19/09/2002
Umicore	31/08/2002	Ibel	19/09/2002
Arinso International	03/09/2002	Compagnie Immobilière de Belgique	19/09/2002
Unies de Porphyre	03/09/2002	Lotus Bakeries	19/09/2002
KBC Banque & Assurance	03/09/2002	Resilux	19/09/2002
D'Ieteren	04/09/2002	TrustCapital Partners	19/09/2002
Electrabel	04/09/2002	VPK Packaging Group	20/09/2002
GBL	04/09/2002	IBA	21/09/2002
Ontex	04/09/2002	Koramic Building Products	21/09/2002
Interbrew	05/09/2002	Pinguin	21/09/2002
Quick	05/09/2002	CFE	24/09/2002
Recticel	05/09/2002	Floridienne	24/09/2002
CMB	06/09/2002	Miko	24/09/2002
CNP	06/09/2002	SBB	24/09/2002
Sipef	06/09/2002	AgriDec	26/09/2002

¹² A publié un rectificatif le 10 septembre 2002.

¹³ A publié des résultats provisoires le 26 juillet 2002 et des précisions sur le communiqué définitif le 26 septembre 2002.

¹⁴ Fluxys est l'entreprise de transport de gaz naturel issue, fin 2001, de la scission de l'ancienne Distrigaz.

¹⁵ A publié un communiqué le 21 septembre 2002 contenant quelques données supplémentaires concernant les résultats au 30 juin 2002.

¹⁶ Premier jour de cotation de Melexis sur le premier marché d'Euronext Brussels le 17 mai 2002.

Nom société	Date publication	Nom société	Date publication
Atenor Group	26/09/2002	Anderlues	28/09/2002
Concentra	26/09/2002	Deficom Group	28/09/2002
Campine	27/09/2002	Kinapolis Group	28/09/2002
Cimescaut	27/09/2002	Nord-Sumatra Investissements	28/09/2002
Financière d'Obourg	27/09/2002	Socfin	28/09/2002
Financière de Tubize	27/09/2002	Sofina	28/09/2002
I.R.I.S. Group	27/09/2002	Think-Media	28/09/2002
PCB	27/09/2002	Beluga	01/10/2002
S.A.B.C.A.	27/09/2002	Carestel	01/10/2002
Accentis	28/09/2002	Catala	01/10/2002
City Hotels	28/09/2002	Mitiska	01/10/2002
CO.BR.HA.	28/09/2002		

2. Sociétés inscrites au premier marché et ne clôturant pas leur premier semestre le 30 juin

Nom société	Clôture semestre	Date publication
SCF	31/08/2001	23/11/2001
Dolmen	30/09/2001	28/12/2001
Colruyt	30/09/2001	05/01/2002
Neuhaus	31/12/2001	08/02/2002
Almancora	31/12/2001	23/02/2002
Docpharma	31/12/2001	22/03/2002 ¹⁷
Ubizen	31/03/2002	14/05/2002
Associated Weavers International	31/05/2002	28/06/2002
Glaces de Moustier	30/04/2002	04/07/2002
GIB Group	31/07/2002	18/09/2002

3. Sociétés inscrites au Nouveau Marché

Nom société	Clôture semestre	Date publication
Parc Paradisio	30/04/2002	31/07/2002
Best Of Group	30/06/2002	31/08/2002
IBt – International Brachytherapy	30/06/2002	13/09/2002
Fardis	30/06/2002	27/09/2002
Keytrade Bank	30/06/2002	27/09/2002
Fidelity Net Marketing	30/06/2002	28/09/2002
Thema Vision Group	30/06/2002	28/09/2002 ¹⁸

-oOo-

¹⁷ La société est cotée sur le marché continu d'Euronext Bruxelles depuis le 29 juin 2001.

¹⁸ La société a publié en date du 2 octobre 2002 des précisions sur son communiqué du 28 septembre 2002.

Etudes publiées

1. Les communiqués semestriels 1997 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (décembre 1997)
2. Le tableau de flux de trésorerie ou de financement : un examen comparatif de l'information donnée par les entreprises cotées à terme (février 1998)
3. La publication de données spécifiquement destinées aux investisseurs par les sociétés cotées au marché à terme (mars 1998)
4. Les communiqués relatifs aux résultats annuels 1997 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (mai 1998)
5. Etude comparative sur les informations publiées par les sociétés cotées belges en matière de "corporate governance" dans les rapports annuels 1997 (octobre 1998)
6. Les communiqués semestriels 1998 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (décembre 1998)
7. Quelle transparence pour le portefeuille-titres (janvier 1999)
8. Les communiqués relatifs aux résultats annuels 1998 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (mai 1999)
9. Règles d'évaluation (juillet 1999)
10. Etude comparative sur les informations publiées par les sociétés cotées belges en matière de "corporate governance" dans les rapports annuels 1998 (novembre 1999)
11. La publication de données spécialement destinées aux investisseurs par les sociétés belges cotées au premier marché (décembre 1999)
12. Les communiqués semestriels 1999 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (décembre 1999)
13. Les communiqués relatifs aux résultats annuels 1999 des sociétés cotées au premier marché et au nouveau marché (juillet 2000)
14. Les communiqués semestriels 2000 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (novembre 2000)
15. Les communiqués relatifs aux résultats annuels 2000 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (juillet 2001)
16. Les communiqués semestriels 2001 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (novembre 2001)
17. Les communiqués relatifs aux résultats annuels 2001 des sociétés cotées au premier marché et au nouveau marché (juin 2002)

Des exemplaires supplémentaires des études publiées, disponibles dans les deux langues nationales, peuvent être obtenus par écrit ou par fax auprès du Service Documentation de la CBF (Mme G. Malcorps) au prix de EUR 4 par étude.

Ces textes sont également disponibles sur le site de la Commission (www.cbf.be)